

# Mourad Ghazli se comporte en militant islamique et communautariste déguisé en syndicaliste

Décidément, notre curieux syndicaliste ne veut rien comprendre. Il nous demande de faire paraître [sa réponse](#) aux articles que nous avons faits pour répondre à ses attaques de *Riposte laïque* faites sur Radio-Beur et son blog. Ce que nous avons volontiers accepté, au nom de la liberté d'expression et de la tradition du débat qui est la nôtre.

Hélas, nous découvrons avec surprise qu'au lieu de se contenter de s'expliquer quant à ses propos et son activité syndicale, Mourad Ghazli se livre à l'apologie de l'islam et énonce une énormité : *Vos membres ne veulent pas dénoncer l'extrémisme mais bien l'islam et donc les musulmans.*

Mourad Ghazli croit donc dévoiler que notre vrai souci ne serait pas l'extrémisme mais l'islam quand il ne fait qu'enfoncer des portes ouvertes. En effet, non seulement nous n'avons jamais nié que notre principal combat était de lutter contre l'islamisation de notre pays, mais nous prétendons que islam et islamisme c'est la même chose !

Par contre, l'équation islam = musulmans du sieur Ghazli est lourde de significations.

Ainsi donc, pour le sieur Ghazli -qui se prétend anti-communautariste- il serait interdit de critiquer l'islam -qui privilégie avant tout la oumma, la communauté des croyants- et de mettre nos compatriotes en garde devant ce système totalitaire au motif que, pour ce curieux syndicaliste, dénoncer l'islam reviendrait à dénoncer les musulmans.

Le sieur Ghazli sait parfaitement que dénoncer les musulmans dans leur ensemble relève de racisme et des lois Pleven, Gayssot, Taubira... Assimiler islam et musulmans conduirait donc à interdire, de fait, toute critique, toute dénonciation de l'islam, et donc toute liberté d'expression. Retour au délit de blasphème.

On comprend bien, en suivant le raisonnement du sieur Ghazli, qu'il a (aurait ?) sans doute été d'accord avec ceux qui ont traîné Charlie hebdo au tribunal pour l'affaire des caricatures, ceux qui s'opposent à la mise en œuvre de la loi sur la burka, et même, forcément, avec les discriminations dont sont victimes les femmes qui, à la RATP, se plaignent d'être considérées comme moins que rien au nom de l'islam. Si on ne peut dénoncer le verset ci-dessous qui affirme noir sur blanc l'infériorité des femmes et l'incitation à les maltraiter, ceux qui, à la RATP, ne peuvent être critiqués selon les critères du sieur Ghazli peuvent continuer en toute impunité à agresser leurs collègues féminines.

Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand ! Le Coran (al-Nisa' 4 :34)

Dans ce cas, il est évident que les insistantes invitations du quidam aux femmes victimes de discriminations à la Ratp, discriminations faites au nom de l'islam, à le contacter et à saisir son syndicat pour les cas de discrimination sont nulles et non avenues, pour ne pas dire qu'elles sont de très mauvais goût...

Par ailleurs, les menaces voilées du sieur Ghazli à ceux qui voudraient imposer le respect de la loi aux musulmans français qui seraient tentés de la bafouer sont, elles aussi, sans équivoque : « *Les musulmans Français ne sont pas comptables et encore moins les relais des dictatures dans le monde arabe. Enfin le pays la MUSULMANIE n'existant pas pour expulser les*

*musulmans Français je vous invite à réfléchir à vous concentrer sur les extrémistes et pas sur les millions de Français Musulmans qui vivent en paix, qui travaillent et aspirent au vivre ensemble. »*

Mourad Ghazli, par ce passage, montre qu'il n'a rien compris ou plutôt qu'il ne veut rien comprendre. Les musulmans qui, à la Ratp, malmènent leurs collègues femmes, ne vivent pas dans des pays arabes et ne sont pas, a priori, des terroristes ni des activistes politiques. Et pourtant ils se comportent de façon odieuse.

Que propose le sieur Ghazli ?

Tout simplement de fermer les yeux, d'accepter tout ce que certains musulmans, au nom de l'islam, peuvent faire, au motif et qu'il ne faut pas critiquer l'islam et au motif que l'on ne pourrait expulser des Français qui voudraient imposer à tous la loi musulmane.

Le sieur Ghazli sait-il qu'il est toujours loisible de conseiller à ceux qui n'aiment pas le mode de vie à la française, l'égalité homme-femme, la liberté d'expression... d'aller vivre en pays musulman, fussent-ils français ? Sait-il que si les lois internationales ne le permettent pas pour le moment, les lois sont faites pour être changées et elles pourraient bien, quelque jour, autoriser l'ostracisme autrement dit l'exil obligatoire pour ceux qui ne respectent pas les lois et la constitution de notre pays.

Contrairement à ce que [prétend le tract anti-islamophobie](#) de Sud-Ratp et qui ressemble furieusement au point de vue de Mourad Ghazli, ce n'est pas aux Français et aux Françaises de s'adapter à ceux des musulmans qui trouvent normal de ne pas serrer la main des femmes, de voiler leurs filles et leurs femmes, d'interdire la mixité, de sortir leurs tapis de prières où qu'ils soient... mais à ces derniers de vivre à Rome comme les Romains ou d'aller vivre en pays musulman.

**Christine Tasin**